

Le Crédit Coopératif accompagne ses clients dans leurs démarches environnementales

Acteur coopératif d'un développement durable, le Crédit Coopératif accompagne au quotidien les éco-entreprises ainsi que les PME-PMI, les coopératives et les associations engagées dans une démarche d'amélioration et d'efficacité au plan environnemental.

Il développe une offre globale grâce à des actions ciblées :

- **Lancement du PREV*air* Entreprises** : prêt dédié au financement, à des conditions attractives*, des investissements à caractère environnemental tels que :
 - o Les investissements réalisés suite à un diagnostic ou une étude de faisabilité, réalisé ou cofinancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ou par tout autre organisme agréé par le Crédit Coopératif, ou les investissements liés à une démarche de certification environnementale.
 - o Les équipements de fourniture d'électricité à partir de l'énergie éolienne, solaire, hydraulique, ou de biomasse.
 - o Les investissements susceptibles de générer des Certificats d'Economie d'Energie, etc.Ce prêt d'un montant maximum de 500 000 € est proposé, sous réserve d'acceptation du dossier, sur une durée maximum de 10 ans. Il peut financer jusqu'à 100 % du coût de l'opération. Une partie des ressources du PREV*air* est issue de l'épargne collectée grâce au CODEV*air*, compte sur livret dédié au développement durable.
- **Conseil** : sa connaissance du secteur et les partenariats noués avec les principaux acteurs institutionnels (ADEME, CCI) lui permettent de conseiller et d'orienter ses clients dans leurs demandes d'aides tout en leur proposant les financements adéquats.
Les chargés de clientèle de son réseau d'agences ont bénéficié d'une formation sur le développement durable et les enjeux spécifiques des PME, afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets et les entreprises qui souhaitent s'engager dans ce domaine.

Le Crédit Coopératif

Fondé sur un modèle économique durable : la coopération, le Crédit Coopératif est le partenaire historique des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Promoteur d'une société respectueuse de l'homme, il s'appuie sur les trois piliers du développement durable, économique, social et environnemental pour faire aboutir cette ambition. Il est partenaire du Comité 21, de l'Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises (ORSE), du Syndicat des Energies Renouvelables (SER), d'Observ'ER. Il a développé des produits de partage pour des associations de protection de l'environnement : Fondation Energie pour le Monde, WWF-France, Echo-mer... Il accompagne également Enercoop, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui regroupe producteurs et consommateurs d'électricité verte.

Il s'est par ailleurs engagé auprès de l'ADEME en adhérant au Club planète gagnante dans le but de mobiliser et sensibiliser les citoyens au changement climatique.

Enfin, il est le partenaire, avec l'association Orée, du Prix Entreprises et Environnement du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, remis le 27 novembre à l'occasion du Salon Pollutec.

* taux au 1^{er} novembre 2007 : entre 4,25 % et 4,45 % l'an (taux nominal fixe hors frais de dossier, de garanties et d'assurances)

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse : Claude Sevaistre – 01.47.24.89.71 Laure Capblancq – 01.47.24.80.64



Prix Entreprises et Environnement 2007

Michèle Pappalardo, Présidente de l'Ademe a remis le 27 novembre 2007 les Prix Entreprises et Environnement, dans le cadre de Pollutec, le salon des solutions d'avenir au service des enjeux environnementaux et économiques. Le Crédit Coopératif et l'association Orée sont les deux partenaires de ce concours national, organisé par le Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables.

Prix Management environnemental pour le développement durable

1^{er} Prix : association **Terr'avenir** pour son projet de certification ISO 14001

2^{ème} Prix ex aequo : **Sinéo** dans le secteur du nettoyage automobile pour la réduction de sa consommation d'eau

2^{ème} Prix ex aequo : l'**hostellerie Alsacienne** pour la minimisation de son empreinte écologique

3^{ème} Prix : **Airbus SAS** pour sa démarche volontariste en management de l'environnement

Prix Ecoproduit pour le développement durable 2007

1^{er} Prix : **Legrand France** pour l'**Interscénario Céliane**, interrupteur permettant une consommation électrique réduite

2^{ème} Prix ex aequo : **InterfaceFlor** pour la dalle textile Straightforward

2^{ème} Prix ex aequo : **Lafuma** pour le fauteuil de relaxation RSX

Depuis 1987, les Prix Entreprises et Environnement récompensent des entreprises qui ont engagé des démarches exemplaires en vue de maîtriser et réduire les impacts de leurs activités ou de leurs produits et services sur l'environnement. Les meilleurs dossiers sont transmis à la Commission européenne et participeront aux European Awards for the Environment.

Pour en savoir plus www.oree.org/evenements/prix-entreprises-et-environnement-2007.html
